



Procès-verbal de séance

Conseil Municipal du mardi 18 février 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-huit février à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué par courrier électronique le quatorze février, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Jean-Marc BALARAN, Maire.

Étaient présents :

Jean-Marc BALARAN (Maire), Christine ROIG (Adjointe), Didier BOURG (Adjoint), Bertrand FOPPA, Frédéric ORGUEIL, Pascal TAUPIAC, Flavie PIRON, Nathalie CALMELS.

Absents excusés : Bertrand ALEXANDRE, Vanessa VIALETES.

Secrétaire de séance : Flavie PIRON

Membres en exercice	Membres présents	Nombre de pouvoirs	Nombre de votants
10	8	0	8

ORDRE DU JOUR

Délibérations :

1. Approbation du PV de la séance du 07 janvier 2025
2. Demande de subvention DETR 2025

Questions diverses

- ❖ Monsieur le Maire ouvre la séance et constate que le quorum est atteint.
- ❖ Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.2121.15 évoquant la nomination du secrétaire de séance, il est procédé à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil Municipal :
Flavie PIRON est désignée pour remplir cette fonction qu'elle accepte.

N°2025-02-01

5.2.3

Approbation du Procès-Verbal de séance du 07 janvier 2025

Le procès-verbal de séance du Conseil Municipal en date du 07 janvier 2025 a été établi et transmis à tous les conseillers municipaux.

Ils sont invités à l'approuver.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.2121-26 évoquant le procès-verbal,

CONSIDERANT que cette approbation concourt à l'intérêt général

Aucune observation n'est émise.

Appelé à se prononcer, Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

- ✓ **APPROUVE** le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 07 janvier 2025

Demande de subvention DETR 2025

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal le projet de construire une salle des fêtes et une aire de loisir pour les adolescents sur le terrain à l'arrière de l'école. Ce projet permettrait de créer un espace d'activités sportives pour tout public sur cette zone.

Monsieur le Maire informe qu'il a rencontré le 31 janvier 2025, Mme Delphine BOURGÈS technicienne en paysage au CAUE 81 pour une note de conseil sur l'aménagement de l'aire de loisir pour les adolescents. Sa restitution a été faite le 14 février.

Monsieur le Maire informe en avoir discuté avec les professeurs de l'école de Sainte-Croix. Cette aire pourrait servir pour le sport scolaire, pour les 25 élèves de l'école, une superficie minimale de 250 m² serait souhaitable.

Monsieur le Maire présente le travail remis de Mme Delphine BOURGÈS.

Après un tour de table, le Conseil Municipal, ne souhaite pas donner une suite favorable à ce projet. En conséquence il n'y aura pas de demande de subvention DETR faite fin février 2025.

Compte-rendu des délégations accordées au Maire :

VU le Code Général des Collectivités Territoriale, en application de l'article L2122-23, M. le Maire rend compte au Conseil Municipal des actes accomplis dans le cadre de la délégation consentie en vertu de l'article L2122-22

CONSIDÉRANT que le tableau récapitulatif des décisions du Maire a été transmis à l'assemblée des Conseillers Municipaux avec la convocation et l'ordre du jour de la présente séance, dans le respect des délais réglementaires.

DÉLÉGATION CONSENTIE AU MAIRE PAR LE CONSEIL MUNICIPAL

Monsieur le Maire rappelle la liste des décisions :

Date	Numéro de Décision		Intitulé
04/01/2025	D2025	001	Validation du devis de l'Imprimerie DELORT
16/01/2025	D2025	002	Validation du devis de KBKC ARTISTES
21/01/2025	D2025	003	Validation du devis de l'association TIGEO
27/01/2025	D2025	004	Contrat de location de la salle d'activités à Mme Nicole VICTORIN
27/01/2025	D2025	005	Contrat de location de la salle d'activités à Mme Coralie POUX
27/01/2025	D2025	006	Validation du devis de l'entreprise ST2D

04/02/2025	D2025	007	Contrat de location de la salle d'activités à Mme Véronique ALBERT MICHEL
10/02/2025	D2025	008	Contrat de location de la salle d'activités à Mme Carine CAUSSÉ épouse GALZIN
17/02/2025	D2025	009	Contrat de location de la salle d'activités à Mme Laura BESSEYRE
18/02/2025	D2025	010	Validation du devis de l'entreprise WURTH

Aucune remarque n'est formulée.

Les membres du Conseil Municipal prennent acte de ces décisions

QUESTIONS DIVERSES :

- ❖ Achat d'une bétonnière : Monsieur le Maire informe de la nécessité d'acheter une bétonnière pour les différents travaux de maçonnerie que l'agent communal doit réaliser sur la commune. Le Conseil Municipal souhaite investir dans un modèle tractable et thermique. Monsieur le Maire propose de faire des recherches sur un modèle d'occasion. En attendant l'achat de la bétonnière M. Didier BOURG propose de prêter la sienne pour effectuer les travaux de maçonnerie le long de l'église.
- ❖ Plan d'organigramme pour salle activités/ école : Un devis pour un plan d'organigramme des clés de la salle d'activités et de l'école a été demandé auprès de point fort fichet. Le devis concerne 19 cylindres de sécurité et de 30 clés protégées. Didier BOURG souhaite qu'on demande un devis comparatif auprès de l'entreprise Foussier.
- ❖ J'aime la Nature Propre : Nathalie Calmels informe le conseil municipal qu'elle s'est renseignée pour la manifestation « J'aime la Nature Propre », c'est une opération de ramassage des déchets sauvages initiée par La fédération Nationale des Chasseurs et les sociétés de chasse, qui mobilise les citoyens chaque année à la préservation de l'environnement. Pour 2025 cette opération aura lieu le week-end du 14,15 et 16 mars, vu les délais trop courts, il est trop tard pour s'y inscrire. Nathalie Calmels doit se rapprocher de la Communauté de Commune Carmausin Ségala – service collecte des déchets afin de nous prêter du matériels (sacs poubelles, gilets réfléchissants et des gants) pour cette année et pour l'année prochaine on se rapprochera de la société de chasse de la commune.
Le Conseil Municipal est favorable à mettre en place cette opération.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 21 h 45.

La secrétaire de séance,
Flavie PIRON

Le Maire,
Jean-Marc BALARAN